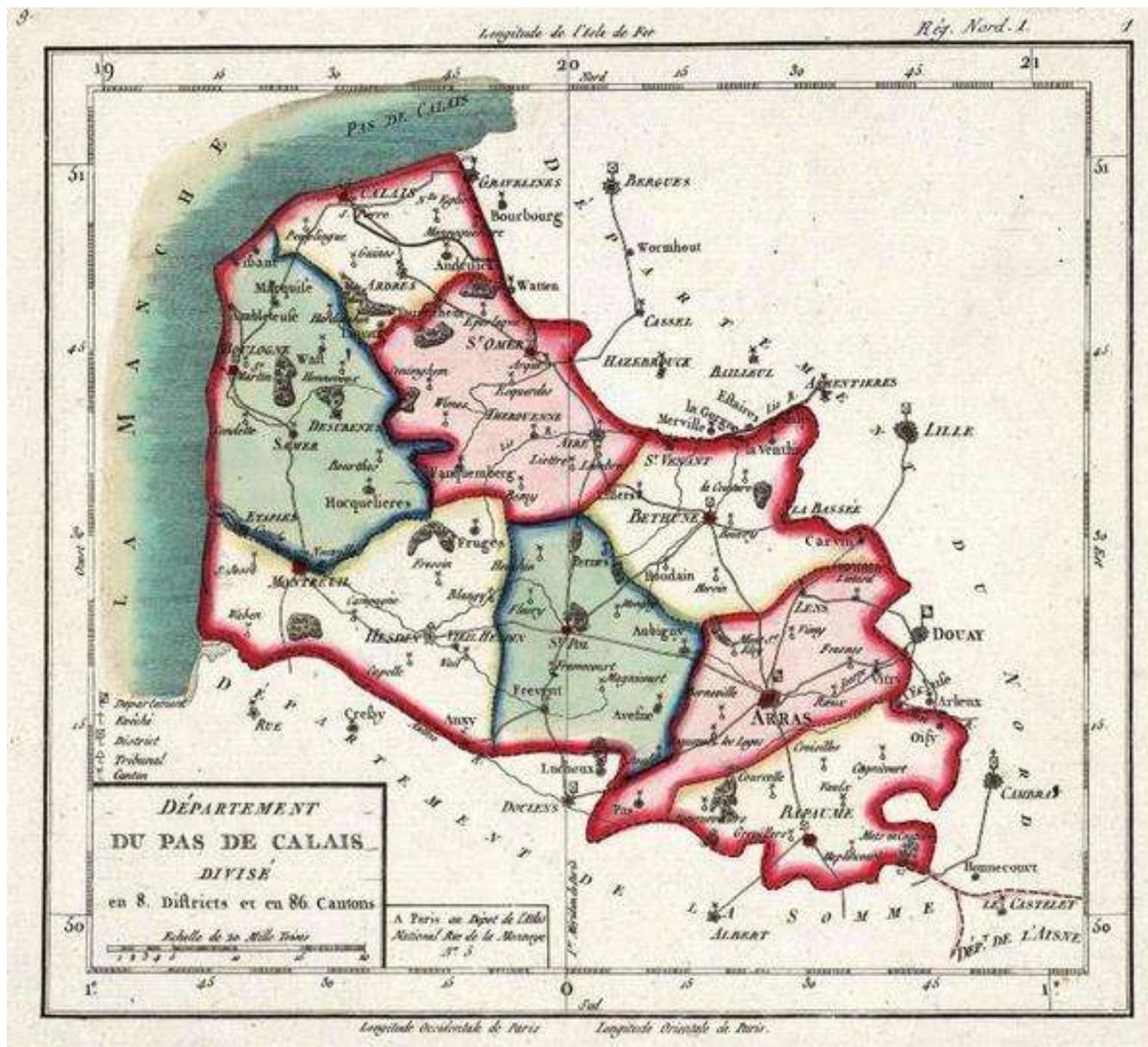


Le PCF et ses territoires : l'approche fédérale et régionale

Le PCF dans le département du Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres

Ateliers sur l'histoire du PCF, 31 janvier 2020, Fondation Gabriel Péri



2

Département du Pas-de-Calais, divisé en 8 districts et en 86 cantons, planche extraite de l'Atlas national. Région du Nord, n° 1, gravure sur cuivre avec rehauts de lavis couleur, Paris, [1790-1792].
Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 J 437/10.



I. Ruptures et continuités :

A. Des héritages multiples :





*Rassemblement à
Lens le 14 mars
1906 après la
catastrophe de
Courrières*



Benoît Broutchoux en 1912

Etat civil

Broutchoux
Benoît
résidant à Lens
bourgeois
né le 10 novembre 1879
à Espinasse,
(Saône et Loire)
fils de Sébastien
et de Sarah Claire.
Célibataire, vit en
conubinage.

Reenseignements divers

Est à juste titre, être considéré comme l'importateur, dans le
bassin houiller du Pas de Calais, d'idées contre, dans la région de Lens,
les doctrines antilibérales et antimilitaristes. Préconise dans
son journal "L'Action Sociale", et dans les réunions publiques
de la région de Lens et d'Arras, les théories qui sont parvenues à
M. Gustave Herse, avec lequel, d'ailleurs, il est en relations
étroites.
Collaborateur régulier du journal "L'Action Sociale" qu'il
est chargé de propager dans la région de Lens.
C'est par son intermédiaire et par son intermédiaire que
M. Gustave Herse a écrit à Lens, le 24 Décembre 1909, et
faire une conférence publique.
Est le signataire d'une pétition qui figure en tête d'un
manifeste de libération antimilitariste (L'Action Sociale) et au
titre "L'Action Sociale et ses conséquences - Le
Mouvement patriotique - L'Oppression militaire - L'Action
antimilitariste."
Est inscrit comme anarchiste.

ARCHIVES DE L'ANTENNA
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE
LE PAS-DE-CALAIS

Notice de Benoît Broutchoux dans le Carnet B
du Pas-de-Calais

B. Un parti de type nouveau ?

PRÉFECTURE
du
PAS-DE-CALAIS

Annexe à la circulaire du 30 janvier 1909.

NOTICE INDIVIDUELLE

établie le 4 Février 1925

CONFIDENTIELLE

Nom THORSZ
Prénoms Maurice
Surnoms
Nationalité française
Domicile Béthune, 50 rue Michelet *Noyelles Godault (P.C.)*
Résidence habituelle Lille
Profession Secrétaire à la Fédération communiste de la région du Nord

ÉTAT-CIVIL

Né le 28 avril 1900 à
A Noyelles-Godault
Fils de LOUIS
Et de BAUDRY Clémence
Célibataire, marié ou veuf à Memboeuf Aurere, Marie le 8 septembre 1923 à Noyelles-Godault-

SIGNALEMENT

Taille 1 m 68 Front intermédiaire Menton
Cheveux chât. ~~brun~~ yeux bleus Visage ovale
Sourcils ja Nez rectiligne Teint légèrement coloré
Barbe *rasée* Bouche moyenne Corpulence *assez forte*

SIGNES PARTICULIERS:

Motifs de l'inscription et renseignements divers:
Communiste militant? Faisait partie de la commission exécutive de la Fédération communiste du Pas-de-Calais. Secrétaire permanent de ce groupement qui avait son siège, 50 rue Michelet à Béthune.
En cette qualité a fait de nombreuses conférences au cours desquelles il développa le programme communiste. Scrit dans le journal "l'Enchaîné" organe du parti.
THOREZ a de l'influence sur ses camarades et il arrive par ses discours ou écrits à faire triompher ses idées. Capable d'entraîner les esprits faibles dans un mouvement révolutionnaire.
Dangereux pour la sécurité générale en période de mobilisation.

Notice
individuelle
de Maurice
Thorez

Formons nos cellules

Dimanche matin, pour la deuxième fois cette année, nos camarades sont convoqués en assemblée fédérale, avec, à l'ordre du jour, l'importante question des cellules.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler la parfaite réussite de l'assemblée de Lens, en février. Plus de deux cents communistes du rang suivirent avec attention l'exposé purement théorique de Jerram et ratifièrent ensuite les mesures d'organisation pratique suggérées par le Bureau fédéral.

Et cependant les résultats sont loin, dans leur ensemble, d'être satisfaisants. Il y a plusieurs raisons qui expliquent les lenteurs apportées au travail de réorganisation de notre Parti, et aussi la non activité de plusieurs cellules déjà constituées.

D'abord la période électorale, qui a absorbé pendant plusieurs semaines tous nos militants. Puis les grands problèmes politiques qui se sont posés devant le Parti et l'Internationale durant ces derniers mois. Mais il y a surtout l'ignorance du rôle de la cellule, ignorance qui se couvre parfois sous des mots et des phrases, et qui est partagée aussi bien par des « militants » que par des stagiaires.

C'est cette ignorance passagère que doit rétribuer l'assemblée fédérale de dimanche. Démontrer pratiquement ce que peut être, dès maintenant, la cellule communiste d'usine, ce qu'elle sera au fur et à mesure du développement de la bataille sociale, ce qu'elle deviendra dans l'époque de transition, pendant la période de dictature du prolétariat, telle est la tâche de notre conférence.

A cette réunion, il faudra surtout que les objections soient formulées; il faudra aussi que les résultats déjà obtenus soient communiés, de façon que l'expérience acquise par quelques-uns puisse servir à tous les autres.

Pour accomplir une tâche, il faut la bien comprendre. Pour créer et faire fonctionner nos cellules, il faut avoir bien compris leur nécessité et leur importance décisive pour le succès de nos luttes futures.

C'est à ce premier travail de défrichage et de mise au point que sera consacrée notre assemblée fédérale. Puisse-t-elle permettre aux ouvriers communistes du Pas-de-Calais de prouver autrement que par des paroles leur attachement à l'Internationale et leur volonté de combattre selon ses mots d'ordre, dont le plus essentiel reste toujours: « Formez vos cellules! »

Maurice THOREZ.

L'Enchaîné, 28 juin 1924

COMITÉ CENTRAL D'ACTION

Ouvriers socialistes ! Ouvriers confédérés

PARLER CONTRE la Guerre et les Impôts
C'est Bien

AGIR CONTRE la Guerre et les Impôts
C'est Mieux

Faites adhérer vos organisations aux Comités d'Action

COMITÉ CENTRAL D'ACTION

La GUERRE du MAROC, c'est la ruine !

Les Impôts Caillaux et l'inflation, c'est la misère !

pour les Ouvriers

les Paysans, les Classes moyennes

Dressez-vous ! Organisez-vous ! Défendez-vous !

Dans toutes les entreprises formez vos

Comités d'Action.

UNISSONS-NOUS
Pour lutter contre

la Guerre du Maroc
et les 4 milliards d'impôts
OUVRIERS ET OUVRIÈRES désignez partout vos délégués
au congrès ouvrier du 12 Juillet, à Lille
A bas la Guerre du Maroc!

MINISTÈRE DE L'INTER
SÛRETÉ GÉNÉRALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
LENS (P. B. M.)



*Thomas Olszanski, permanent de la
CGTU en charge de la propagande en
direction de la MOE*

C. Les relations compliquées du PCF et de la SFIO :

Battus par la concentration des voix socialistes sur la réaction



MARTY



VALLAT-COUFFERG



DELORME



AUFFRAY



GARCHERY

SEULS CONTRE TOUS

Plus que jamais décidés au combat sans merci contre l'infâme coalition socialo-bourgeoise

Plus de 1 million de voix et 14 élus communistes seulement à cause du scrutin d'arrondissement voté par les chefs S.F.I.O.

Le bourgeois socialiste Blum écrasé par Jacques Duclos candidat de l'Amnistie

Marty, Thorez, Barbé, Delorme battus par la concentration des voix socialistes sur les candidats réactionnaires

Les leçons d'un scrutin

Un châtiment mérité
Le traître
Léon Blum écrasé par Jacques Duclos

Fernand Grenier enfermé à la prison de Loos

Elus par les révolutionnaires pour combattre l'Union Nationale



CACHIN



BUBINE



BOUTHON



DUCLAS



DESBORDES

Il faut, la grève de l'Usine Sion se poursuit sans défaillance

Pour la Solidarité

LA VILLE D'HÉNIN-LIÉTARD

est à la veille d'un grand tournant dangereux.

Les Héinois qui avaient les avantages d'avoir chez eux, député, conseiller général et une Administration ancienne, qui a fait ses preuves, peuvent tout renverser.

Si cela doit être, ils l'auront voulu, car il leur est possible encore de se ressaisir en réfléchissant.

Nous demandons à nos électeurs de juger si nous avons fait tout notre devoir dans le passé. Sans mendier leurs suffrages, nous demandons leur volonté sincère et la reconnaissance des faits au profit de tous.

C'est tout.

En ce qui me concerne **personnellement**, je suis fier de pouvoir rappeler que j'ai pu, **pendant 34 ans**, servir la population par la Mairie, dans des époques souvent troublées, délicates et même fort pénibles.

Durant trois mandats, je crois avoir utilisé mes **connaissances professionnelles** à l'avantage de tous nos concitoyens, *quels qu'ils soient*, et je ne crains nullement la comparaison de nos travaux et de nos organisations devant l'avenir.

J'avais décidé, il y a six ans, de ne plus solliciter le renouvellement de mon mandat en 1935.

Je comptais, dans le calme de la continuation de notre Administration, confier la charge à un camarade expérimenté et dévoué; mais aujourd'hui, comme pendant la guerre, *mon devoir* exige de ne pas fuir devant le danger.

Aussi, je me représente par dévouement encore, et si je suis inférieur, je partirai à côté de mes amis et camarades, avec leur sympathie jusqu'au bout.

A. CHARLON

Maire d'Hénin-Liétard.

II. Un ancrage territorial inégal :

A. Le bassin minier et le littoral, bastions communistes ?

Nombre d'adhérents communistes par rayons	1927	1928	1929	1930
Boulogne-sur-Mer	250	179	146	160
Calais	80	53	38	40
Arras	78	65	63	52
Lens	645	657	780	700
Béthune	372	331		
Total	1 425	1 285	1 027	952

Nombre d'adhérents communistes par rayon entre 1927 et 1930, d'après un rapport pour la conférence régionale de 1931.

A Arras la faiblesse numérique de nos cadres en rapport avec l'étendue de la circonscription nous eu imposait le renforcement.

A Béthune nos camarades du rayon firent une ardente campagne surtout dans les circonscriptions de Roubaix, Béthune, Cambrin.

Quand aux rayons du Electoral ils furent abandonnés à eux-mêmes.

Cependant de nombreuses réunions et contradictions furent assurées même dans la circonscription très étendue de Montreuil.

Des journaux d'entreprises parurent dans cette période; mais ce furent presque uniquement les cellules de la circonscription de Carvin qui les éditérent.

Les comités électoraux assurèrent la distribution de l'affichage du matériel.

Cependant il y eut des circonscriptions où notre travail fut nul ou presque nul: la circonscription de St-Pol, celles de Saint Omer, quelques réunions et contradictions furent seulement assurées à St-Pol, Frévent Arques.

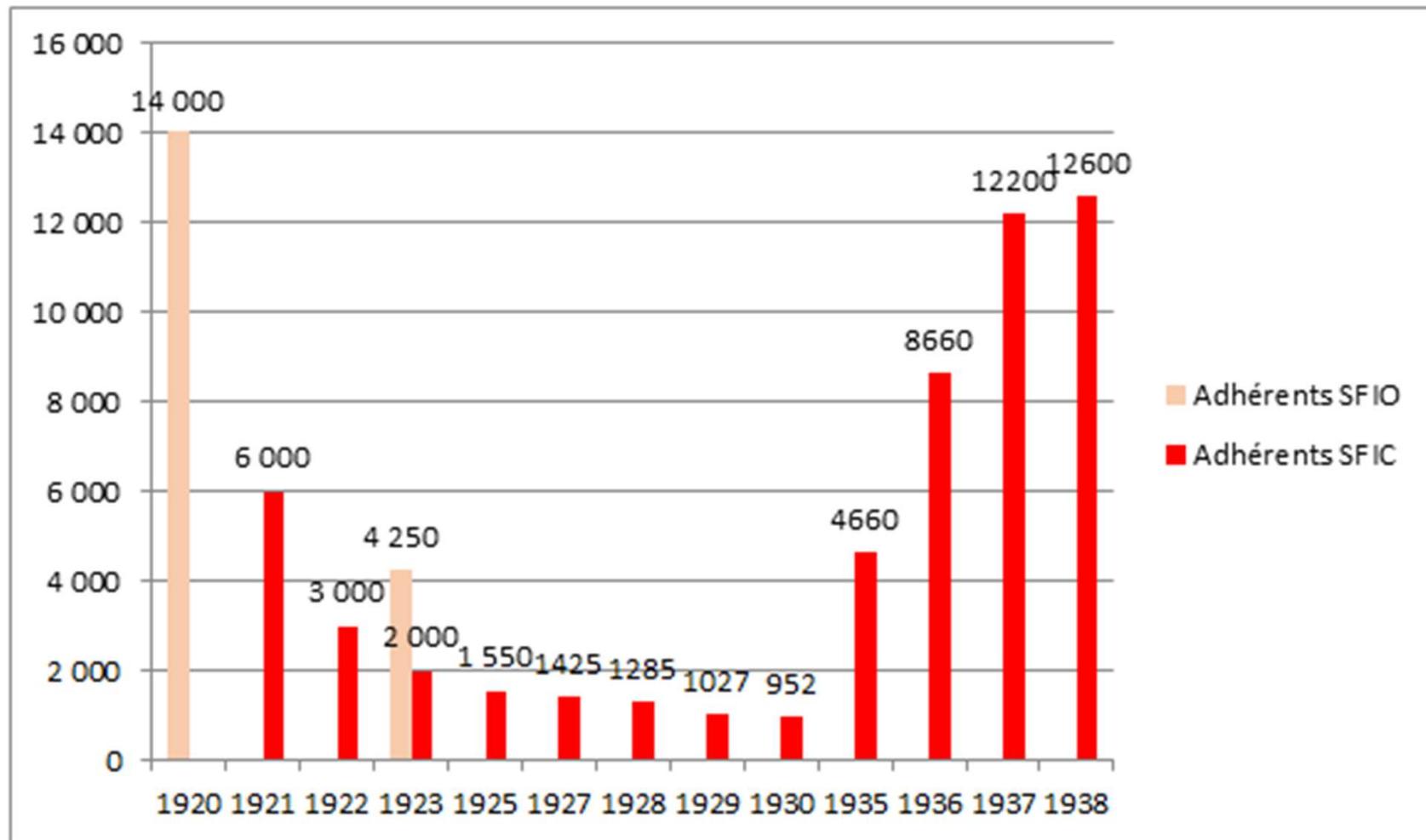
Il nous était d'ailleurs impossible de faire plus nous n'avions ni l'argent, ni les cadres capables d'assurer ce travail.

LES RESULTATS. - L'examen des résultats électoraux nous démontre que nous avons progressé fortement dans les centres industriels et particulièrement dans le bassin minier où notre avance fut plus de 100%

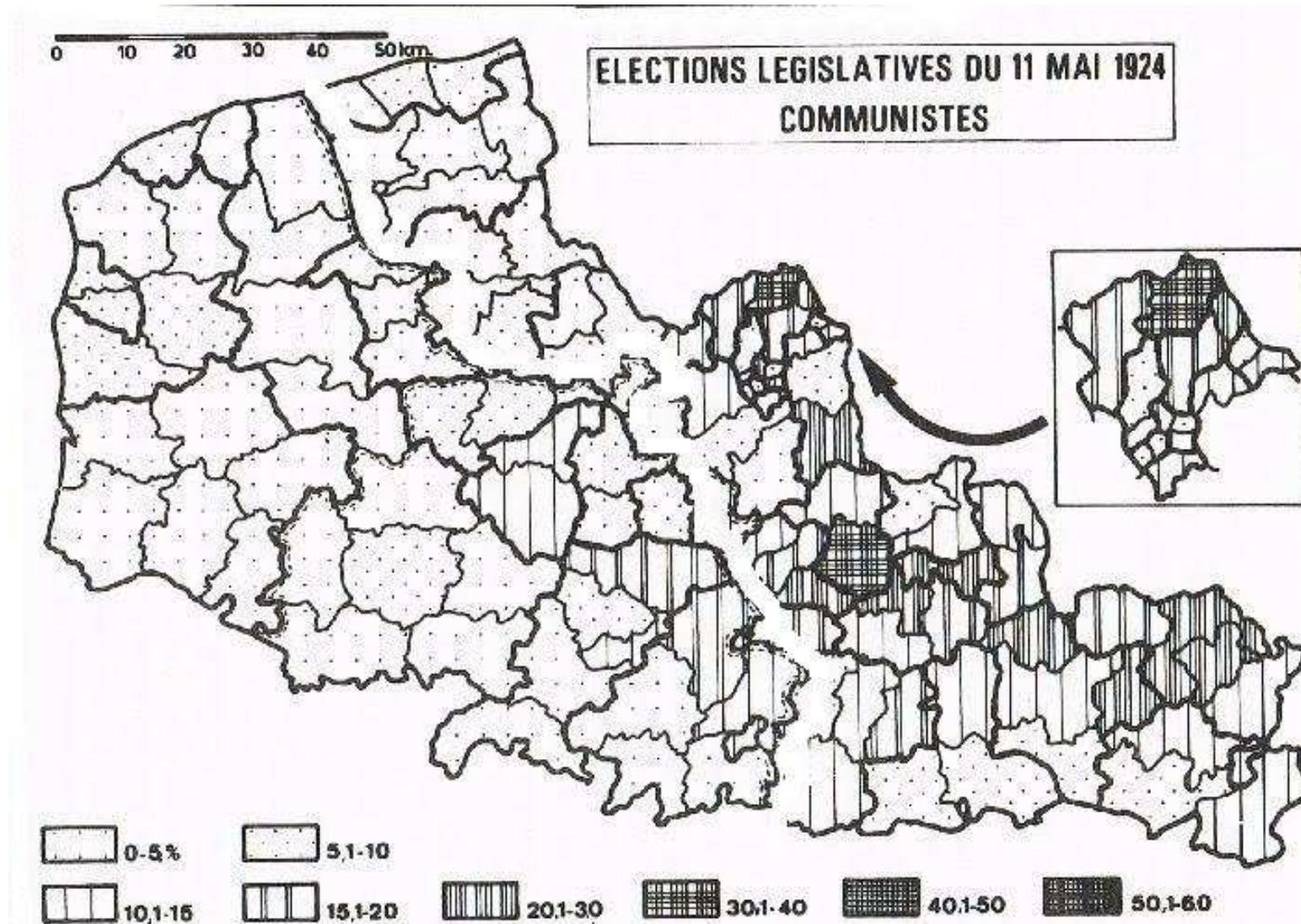
Mais dans les circonscriptions paysannes en général nous régressons ou régressons sauf dans la circonscription de Montreuil où nous progressons sérieusement.

Cela tient en général au manque de cadres qui nous mit dans l'impossibilité de faire une campagne sérieuse dans ces circonscriptions mais aussi l'absence de liaison et d'une politique paysanne tenant compte des conditions particulières à notre département.

B. L'évolution des effectifs :

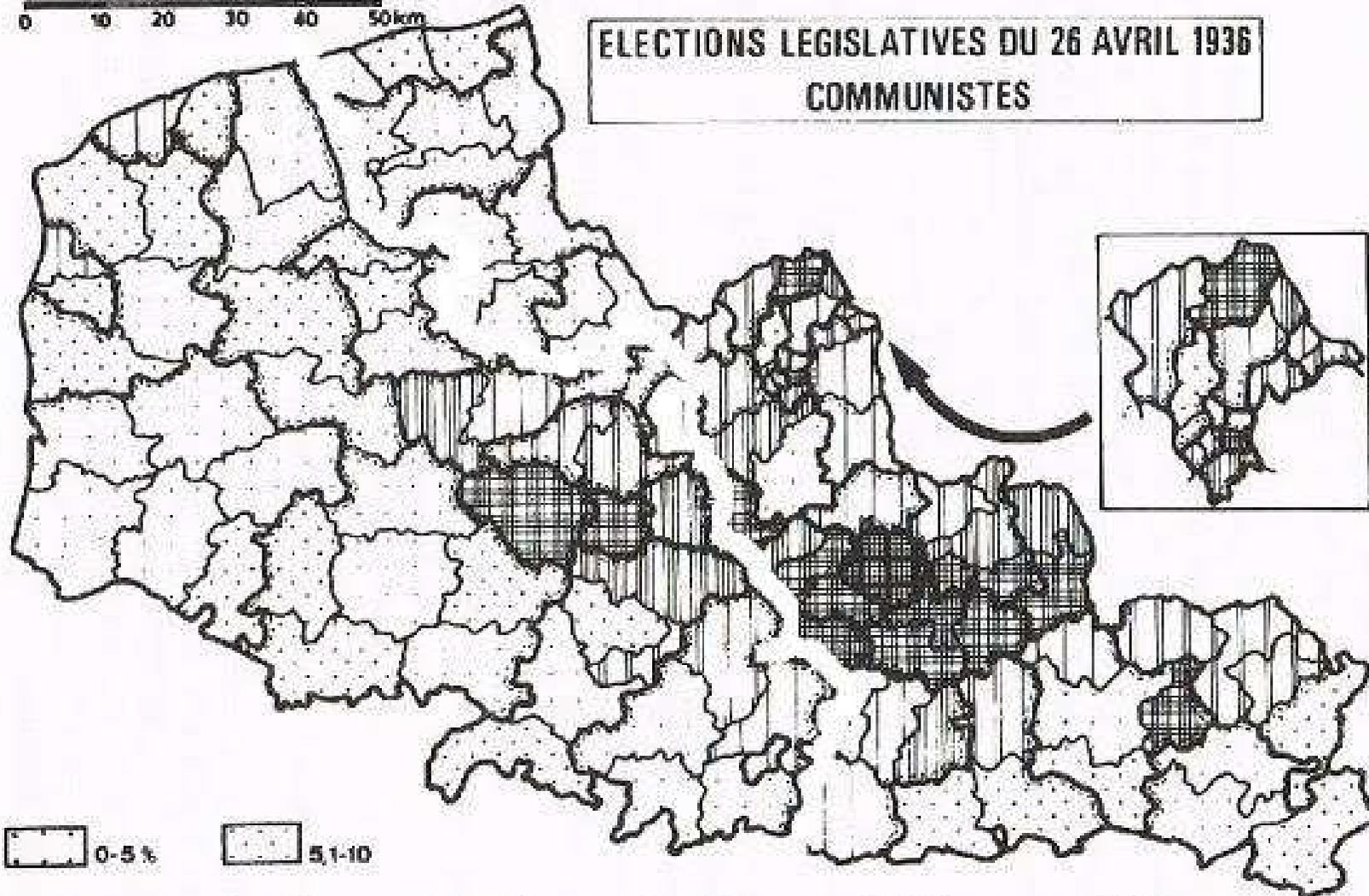


C. Une progression électorale sensible :



0 10 20 30 40 50km

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 26 AVRIL 1936 COMMUNISTES



0-5%

5-10

10,1-15

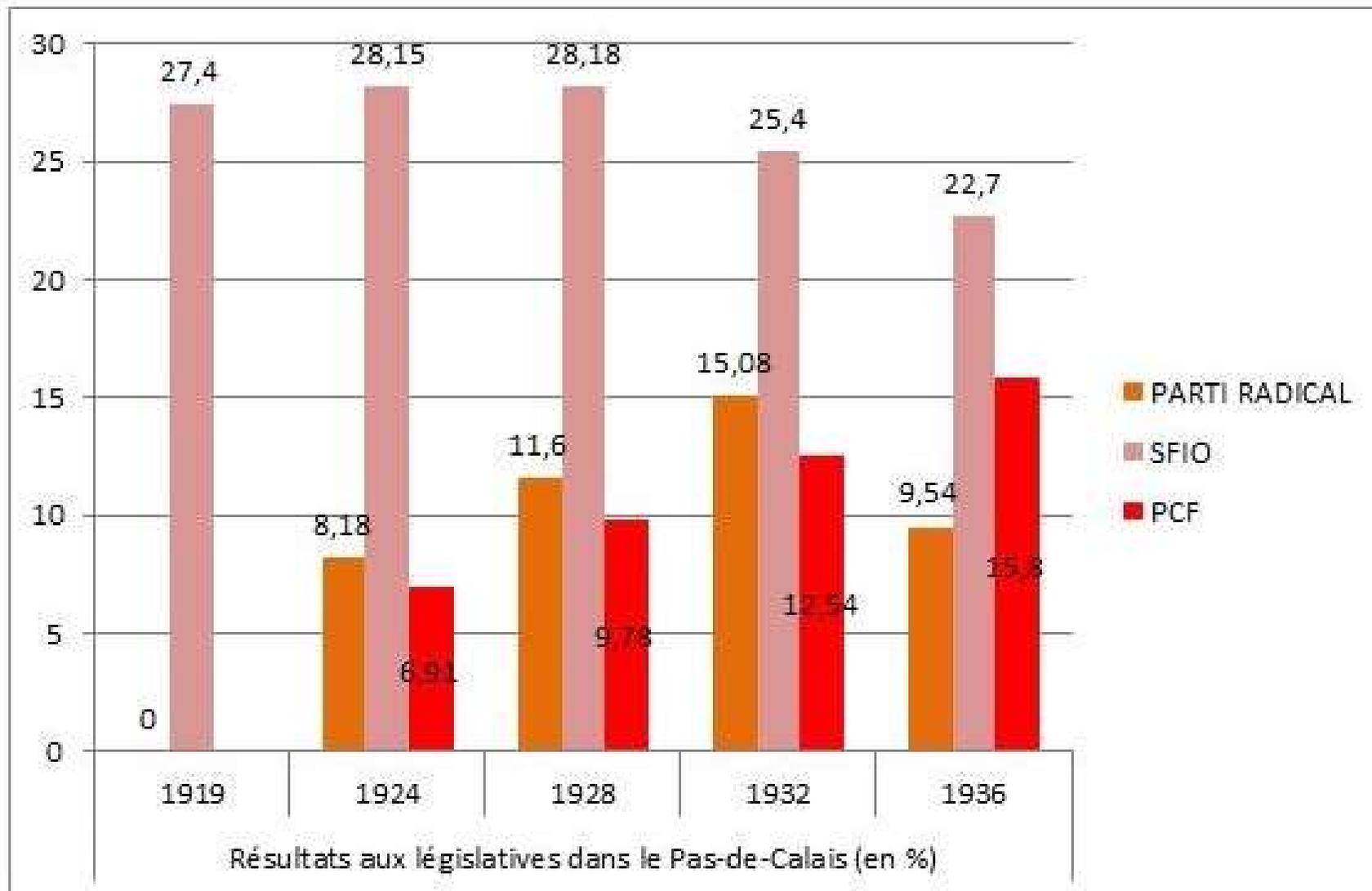
15-20

20-30

30-40

40-50

50-60



III. Les spécificités du communisme du Pas-de-Calais :

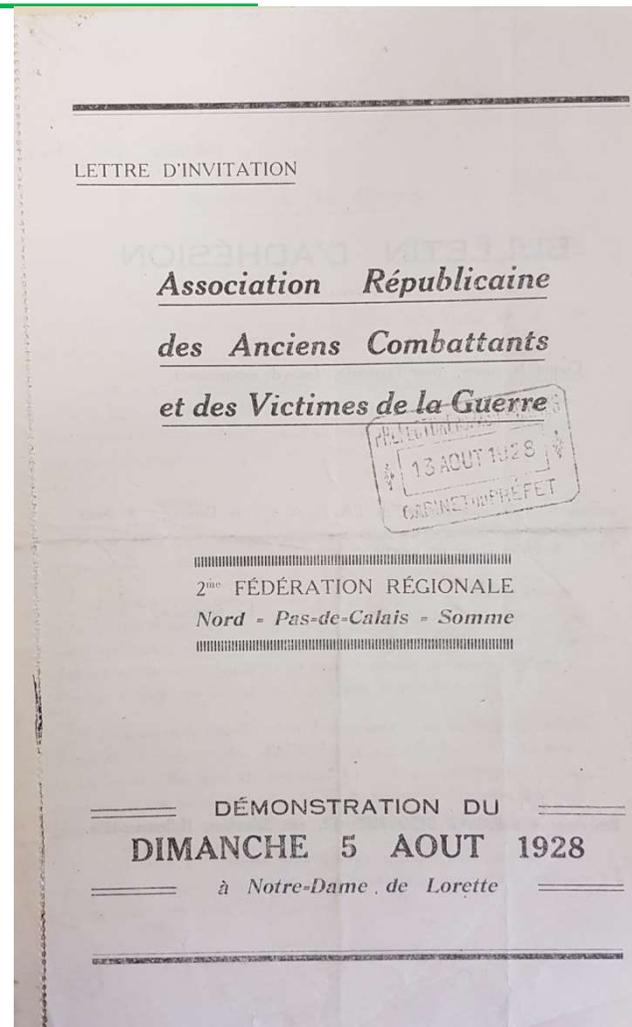
A. Les liens étroits du communisme et du syndicalisme unitaire :





Cyprien Quinet,
secrétaire du syndicat
des mineurs CGTU du
Pas-de-Calais depuis
1929, conseiller général
et député de Carvin

B. ARAC, Secours Rouge, FST, Amis de l'URSS : regard sur les organisations de la galaxie communiste



B. P. 1935

75 Après avoir entendu l'exposé du Maire sur la situation actuelle de la Bibliothèque municipale qui semble être un foyer de propagande révolutionnaire et communiste,

Le conseil décide :

1° d'en suspendre le fonctionnement et celui de la commission s'y rapportant, 2° - de prévoir sa reouverture pour la période d'hiver en choisissant un local moins éloigné, - 3° de veiller au choix des livres qui seront mis à la disposition du public et en particulier de la jeunesse, après de donner toutes les garanties désirables aux familles intéressées.

En conséquence, le conseil autorise le Maire à prendre toutes les mesures utiles à l'application de ces prescriptions

Si de
Gymnastique

76

Après les explications données par le Maire concernant la Société l'Étoile Sportive Nojelloise, et celle des clairons et tambours, sociétés créées par l'ancienne Municipalité, laquelle entendait faire de ces groupements des Sociétés Municipales, le conseil constate qu'une somme de 22,505 frs a été dépensée pour ces groupements en 1934. et rappelle qu'il n'entre pas dans ses vues de continuer semblables dépenses.

Considérant d'autre part que les sociétés précitées viennent de signer un tract révolutionnaire, attestant bien qu'elles ne veulent aucunement rentrer dans le cadre des sociétés locales,

Le Conseil décide d'annuler purement et simplement les crédits prévus aux articles 23 & 24 du B. P. 1935, après règlement des hautements des

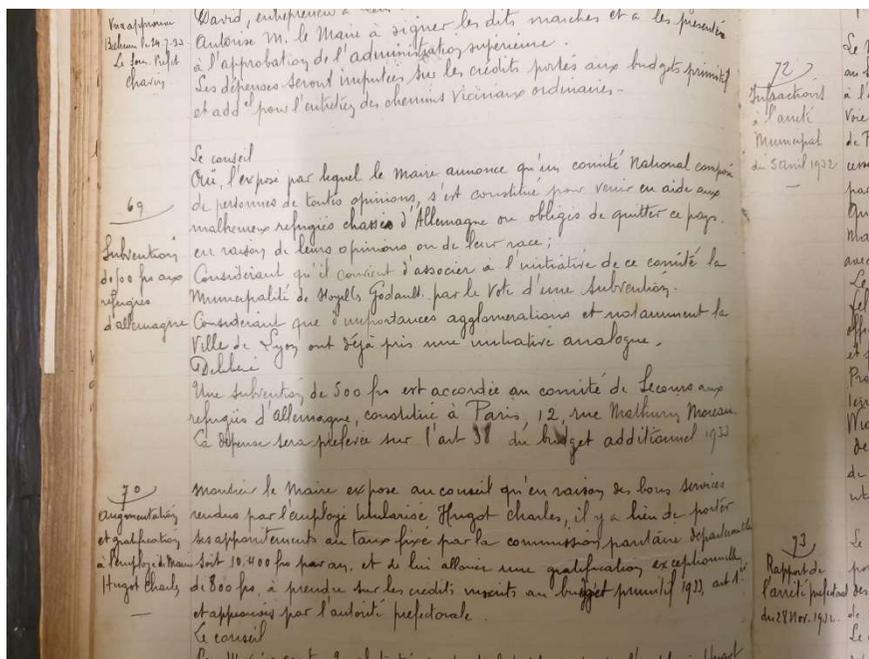
78
Groupes scolaires
ouverture
des
Classes.

Le Maire donne l'inspecteur Binna son intention d'1 pour garçon, 1 demander l'usage d'ouvrir aller à He nouveau groupe par 1 classe mixte enf 1 classe filles 2° au à l'école de garçons pouvant être le 2 rue V. Hugo et cetera Le conseil approuve cette proposition

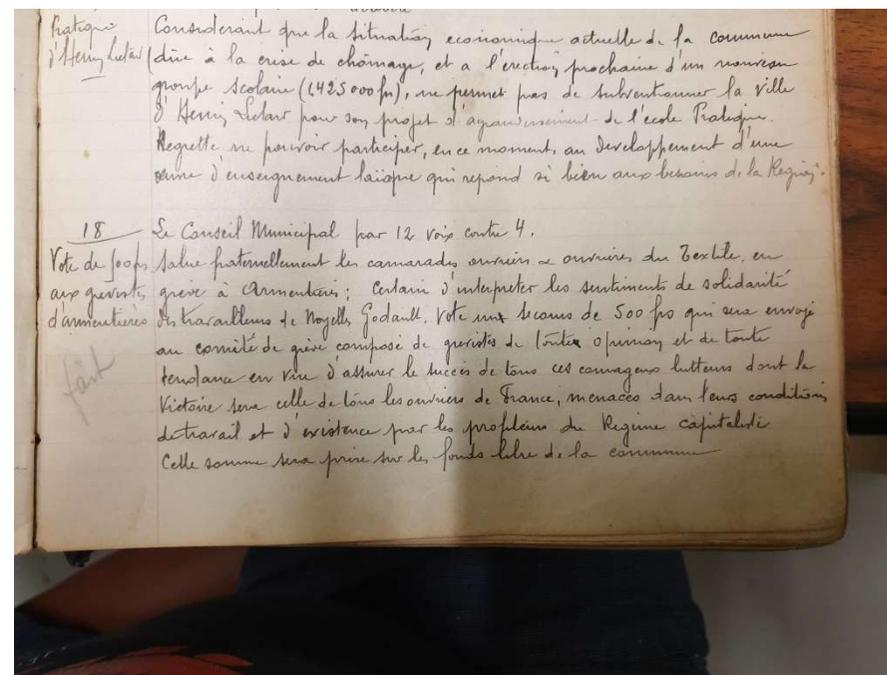
79
Union des
pêcheurs

Le conseil donne l'habitant de la rue monument aux juillet - M. Noj l'ordre du jour de l'examen des de aux femmes et La conseil donne militaire aux

C. Un « communisme municipal » ?



Délibération de la municipalité de Noyelles-Godault pour venir en aide aux réfugiés allemands



Délibération de la municipalité de Noyelles-Godault pour venir en aide aux grévistes d'Armentières

Société
 0. ps
 2. ps -
 mesurée
 primitif
 composé
 aux
 ag.
 la
 la
 un
 neu.
 1933
 ies
 d'or
 aduante
 mille
 is

Délibération de la Municipalité de Noyelles-Godault, le 18 février 1933.
 Le conseil par 14 voix c/2. approuve le remboursement des frais de déplacements aux délégués.

Le Maire fait connaître au conseil qu'à la suite de la contravention dressée au sieur Ansart, curé de Noyelles-Godault, le 15 Août 1932, pour infraction commise à l'arrêté municipal du 5 avril 1932, concernant les manifestations sur la voie publique, le délinquant a été condamné le 10 mai 1933, par le juge de Paix de Carvin, et que depuis lors, en violation même de la légalité dont il ne use de se vider, ce curé provocateur a recidivé à plusieurs reprises et provoque par paroles et par écrits, des troubles sur la voie publique le 18 juin 1933.

En prévision de ces troubles, le Préfet a été avisé par le Maire, que l'ordre serait assuré par lui, officiers de police de la Commune, avec le concours des organisations auxiliaires.

Le conseil a puis avoir délibéré par 14 voix c/2
 félicité le Maire, de son attitude énergique et de mesures prises par lui, officiers de Police de la commune, pour assurer l'ordre sur la voie publique et faire échec aux projets provocateurs du sieur Ansart sus cité;
 Proteste contre la présence et le agissements de gardes mobiles, sur le territoire de la commune et leur hébergement par le conseiller Municipal Midehen, Louis;
 décide que la présente délibération sera portée à la connaissance de tous les habitants de la commune, par voie d'affiches à toute fins utiles pour l'avenir.

Le Maire annonce au conseil qu'à la suite du pourvoi de la Municipalité porté devant le Ministre de l'Intérieur, concernant le refus de parement...

72
 infractions
 à l'arrêté
 Municipal
 du 5 avril 1932
 -
 73
 Rapport de

Délibération de la municipalité de Noyelles-Godault en
 conflit avec le curé suite à l'interdiction d'une procession